

C'est  
notre  
responsabilité  
de  
réduire  
ces  
déchets  
dans  
nos  
Hyper  
et  
Super-marchés

**Jura Nature Environnement** est la Fédération départementale des Associations de protection de l'environnement du Jura.

- Elle regroupe un réseau d'associations et de nombreux adhérents, ce qui lui permet une représentation sur tout le territoire du département.
- Ses actions sont conduites par des personnes qualifiées dans le domaine de la conservation du patrimoine naturel. Elle contribue à l'information et à la prise de conscience du grand public.
- JNE, reconnue d'Intérêt Général, fait connaître son opinion aux pouvoirs publics, aux collectivités territoriales et aux professionnels publics ou privés.

**L'Association des Partenaires Bénévoles du Tri** est créée pour promouvoir le tri à la source des déchets ménagers. Par des actions bénévoles de conseil pour améliorer le tri autour d'eux, ils sont devenus les interlocuteurs locaux privilégiés entre les jurassiens et les organismes qui ont la charge de la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Fédérées par FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT,

**JURA NATURE ENVIRONNEMENT et L'ASSOCIATION DES PARTENAIRES BENEVOLES DU TRI** sont les relais d'une nouvelle démarche de sensibilisation à la gestion globale et durable de nos déchets.



**L'Association des  
Partenaires Bénévoles du  
Tri – ZI – Rue René Maire  
39 000 LONS LE SAUNIER**



**Jura Nature Environnement  
27, rue Georges Trouillot  
39 000 LONS LE SAUNIER  
tel./fax : 03 84 47 24 11**



En France, **18 milliards** de sacs plastiques sont distribués par les commerçants par an.

Ils envahissent les champs, les trottoirs, les bords de routes, ils finissent souvent dans les rivières et les fonds marins. Ceux qui sont mis aux ordures ou utilisés comme sac poubelles sont pour la plupart incinérés et peuvent dégager des fumées toxiques.

### Des chiffres significatifs...

Sur ces 18 milliards, **80%** proviennent de la grande distribution et sur l'ensemble **60% ne sont ni recyclés, ni incinérés.**

### Pour comparer :

L'Angleterre en distribue 8 milliards et la Chine 2 milliards.

*...18 milliards, c'est le poids d'environ 1000 airbus A 320...*

### Quelles conséquences ?

La durée de vie d'un sac en polyéthylène est de plus de 100 ans, autant dire que nous ne sommes pas prêts de les voir disparaître vu qu'ils sont distribués depuis déjà plus de 30 ans et que nous continuons à en consommer toujours plus.

Les sacs plastiques polluent considérablement la nature, en plus de souiller le paysage, tout une partie (il y en aurait pas moins de **120 millions**) se retrouve dans les fonds marins.

Quand ils se dispersent dans la nature, ils se transforment en pièges redoutables pour beaucoup d'animaux, la mort d'oiseaux, de dauphins, de baleines, de tortues et de poissons n'est plus aujourd'hui à démontrer.

Leur production et leur élimination participent à l'effet de serre et à la destruction de ressources non renouvelables, ils produisent en plus pour certains des fumées toxiques dues aux additifs.

**Alors que réduire ces déchets dans nos Hyper et Super-marchés, c'est possible...**

## Qui peut aujourd'hui aider à la diminution du nombre de ces déchets en France ?

- le distributeur,
- le consommateur.

## Comment ?

- Pour le distributeur :
  1. En diminuant au maximum les sacs jetables,
  2. En proposant des sacs « consignables » ou réutilisables,
  3. En informant et en sensibilisant les consommateurs, en expliquant l'enjeu, l'impact de ces sacs sur l'environnement.
- Pour le consommateur :
  1. En prenant conscience du coût pour la collectivité de la distribution gratuite de ces sacs (coût économique et environnemental),
  2. En évitant tout gaspillage et en s'habituant aux solutions alternatives que l'on peut lui proposer.

## Dans la pratique...des solutions existent

- Des solutions adaptées doivent être apportées aux problèmes de sacs plastiques pour les fruits, la viande et le poisson. Mais si le sac est jetable, il pourra être taxé.
- Les sacs biodégradables ou ceux en plastiques un peu plus solides ne sont pas des solutions durables.
- Il existe une entreprise allemande qui fabrique un sac qui replié fait 2 centimètres sur 5 et une fois ouvert, possède une capacité et une solidité résistant à 10 kilos – environ 20 litres.

## Informier, Sensibiliser

Des actions de sensibilisation mises en place avec des associations de protection de la nature peuvent être menées dans les grandes surfaces pour aider à la prise de conscience du public...

- des articles dans la presse locale,
- des autocollants,
- des plaquettes d'information,
- des expositions,
- des animations avec les enfants

**Des exemples à suivre :** La Corse, qui depuis cet été, a remplacé les sacs plastiques par :

- des sacs type « cabas » échangeables une fois usés, ils coûtent un €.
- des sacs en papier kraft non polluant et biodégradable au prix de 0.08€

**Ils ont déjà commencé...** Centre E. Leclerc, le Groupe Carrefour

Ex : chez Leclerc

Hier : 1 milliard de sacs utilisés par an,

Aujourd'hui : 50 millions soit une diminution de 95%. Depuis 1996, plus de 24 000 tonnes de plastiques ont ainsi été économisées.

## Pour pousser la réflexion...

Chaque année la quantité d'ordures ménagères augmente de 1% dépassant aujourd'hui le chiffre de 1 kg par personne et par jour.

- Limiter le sur-emballage et la dose individuelle (fromage, café, gouters...)
- Stopper la mode du « jetable »,

(Sous cette fausse hygiène, cette apparente facilité, c'est le nombre de déchets qui augmente encore, ex : les lingettes nettoyantes (Nettoyer la maison revient 15 fois plus cher)